

## Scandale Prism : deux associations de défense des droits de l'homme portent plainte

Dans le collimateur de ces associations : la NSA et le FBI, mais aussi des géants du Web américains qui auraient collaboré avec le programme d'espionnage Prism.

[Selon les informations de France Info](#), la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et la Ligue française des droits de l'homme vont porter plainte contre X ce jeudi à Paris, dans le cadre de l'affaire Snowden et des révélations sur le programme d'espionnage américain Prism. Cette plainte vise non seulement la NSA et le FBI, mais aussi neuf entreprises américaines qui auraient collaboré avec Prism : Microsoft, Yahoo!, Google, Paltak, Facebook, YouTube, AOL, Apple et Skype. Ces sociétés ont toutes démenti avoir collaboré.

Au micro de France Info, Emmanuel Daoud, l'un des avocats de la FIDH, a dénoncé "une collecte massive de données personnelles sans aucune autorisation (...) de façon totalement frauduleuse". Selon lui, "à des périodes différentes", ces sociétés "sont susceptibles d'avoir mis à disposition du FBI et de la NSA leur serveur pour que ces agences de renseignements (...) puissent (...) collecter, siphonner toutes les données de tous les clients internautes utilisant les services de ces sociétés". Elles n'ont peut-être "pas dit toute la vérité" en affirmant qu'elles n'étaient pas au courant du programme Prism, a-t-il dit. Les filiales françaises de ces sociétés sont aussi susceptibles d'être l'objet des investigations, a-t-il ajouté.



**franceinfo** :

vidéos